

Compte rendu du conseil municipal du 11 Avril 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Secrétaire de séance : M. Clenet remy

Etaient absents et excusés : Mme Solveig de Corneillan (procuration à Eva Baronnet Roche), Martine Fernandes (procuration à Christine Crouzier)

Le compte rendu du conseil municipal du 07 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

Délibération

Locaux commerciaux

1/Affectation du résultat 2017

Excédent de fonctionnement : 1 572.10 €

Excédent d'investissement : 4 841.96 €

Report sur le budget 2018 des résultats :

Section de fonctionnement de :+ 1 572.10 €

Section d'investissement : + 4 841.96 €

Le conseil vote à l'unanimité

2/Budget 2018

-section fonctionnement équilibrée à : 10 407.10 € en dépenses et en recettes

-section investissement équilibrée à : 10 216.37 € en dépenses et en recettes

Le conseil vote à l'unanimité

Service Assainissement :

3/Affectation du résultat 2017 :

Déficit de fonctionnement : 6 201.92 €

Excédent d'investissement : 149 588.32 €

Report sur le budget 2018 des résultats :

Section de fonctionnement de : - 6 201.92 €

Section d'investissement : + 149 588.32 €

Le conseil vote à l'unanimité

4/Budget 2018

-section fonctionnement équilibrée à : 73 749.15 € en dépenses et en recettes

-section investissement équilibrée à : 186 151.32 € en dépenses et en recettes

Le conseil vote à l'unanimité

Commune :

5/Affectation du résultat 2017:

Excédent de fonctionnement : 28 433.19 €

Déficit d'investissement : - 13 440.24 €

Report sur le budget 2018 des résultats :

Excédent de fonctionnement sur la section d'investissement chapitre 1068 :+ 28 433.19 €

Section d'investissement en dépenses : - 13 440.24 €

Le conseil vote à l'unanimité

6/Budget

-section fonctionnement équilibrée à: 359 043.00 € en dépenses et en recettes

-section investissement équilibrée à : 82 455.31 € en dépenses et en recettes

Le conseil vote à l'unanimité

7/ Fiscalité : taux des 3 taxes (Habitation-Foncier Bâti-Foncier non bâti).

La taxe d'habitation, le taux est maintenu à 12.64 %

La taxe Foncier Bâti, le taux est maintenu à 17.00 %

La taxe Foncier Non Bâti, le taux est maintenu à 60.67 %

Le conseil vote à l'unanimité

8/ Mise à disposition du personnel communal au service d'assainissement.

Pour un montant de 15000 €.

Le conseil vote à l'unanimité

9/ Mise à disposition du personnel communal au local commercial

Pour un montant de 3 000 €.

Le conseil vote à l'unanimité

10/ Redevance d'occupation du domaine public

France Telecom : 224.53 € pour les réseaux

Le conseil vote à l'unanimité

11/ Subventions aux associations

Association des parents d'élèves : 980 € dont une partie pour la sortie scolaire.

Les Boissetiers : 500 €

Les amis du bienheureux pape urbain V : 100 €

Restos du cœur : 60 €

Association française des Sclérosés en plaques : 60 €

Radio FUZE : 60 €

Le conseil vote à l'unanimité

12/ Modifications Rythmes scolaires

Il est acté, suite au vote en conseil d'école, de revenir à la semaine de 4 jours.

Lundi Mardi Jeudi vendredi : de 9 h à 12 h 13 h30 16 h 30.

Une réflexion sera menée pour une modification des plages horaires.

Le conseil vote à l'unanimité

13/ Constitution du groupement de commandes pour le portage et la fourniture de repas en liaison froide

13 communes de la communauté de communes ont adhéré à ce système. Un marché sera ensuite lancé.

La commune adhère à ce projet

Le conseil vote à l'unanimité

14/ Motion pour la réouverture du trafic voyageur de la voie ferrée rive droite du Rhône.

Réouverture de la voie incluant la réouverture de la gare de Remoulins au trafic voyageur. Ligne Bagnols Nîmes.

Le conseil vote à l'unanimité

- Affaires communales

15/ Personnels : Point de Situation

- Nouveaux contrats PEC qui remplacent les contrats aidés mais qui ne s'adressent pas prioritairement à notre collectivité.
- Pour le poste d'agent technique un contrat à durée déterminée sera proposé jusqu'à la fin de l'année.
- Pour le poste d'agent polyvalent une réflexion est en cours.

- Demande de mutualisation d'un poste d'agent technique à temps partiel par la commune de Valliguières, accord de principe.
- Pole emploi propose une convention relative à la mise en œuvre d'une « Période de Mise en situation en milieu professionnel » à l'agent qui remplace la secrétaire lors de ses absences. Acceptation

16/ Environnement/cadre de Vie/ Urbanisme

- Aire de jeu : livraison et montage en cours. Cela comprend une balançoire-basculé, un portique, un jeu à ressort et un parcours VTT.
- En vu de la révision du PLU : Nouveau SCOT présenté à la commune le 14 mai de 14 à 16 heures.
- ONF : Bilan forestier communal
- SMAGE du Gardon : courrier concernant les zones humides pour une étude cartographique.
- SCAM : demande de rencontre pour la mise à jour du manuel d'autosurveillance.
- Etude de l'envoi des messages pour les habitants par SMS
- Bilan gendarmerie : fait de délinquance stable sur la commune.
- Location de la salle : Fera l'objet d'une décision lors d'un prochain conseil municipal.

17/ Culture/vie sociale/solidarité

- Avril en balade : Balade reporté au samedi 28 Avril au matin.
- ART.GI Expo ; salle plurivalente du 22 au 26 avril.15 exposants seront présents.
- Sport en fête : Samedi 16 juin au matin
- Marché nocturne : 16 juillet
- Bigzazou : animations pour les petits le 24 octobre.
- Demande pour l'installation d'un distributeur automatique de pain.
- Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes adultes de 18 ans. 8 personnes sont concernées . Le samedi 12 mai 2018 à 11 h 30.

18/ Communication

- Argilliers info avant l'été. Réunion le 12 mai à 10 heures à la bibliothèque.

Intercommunalité

19/ Communauté de communes : Compte rendu des Conseils communautaires et des Commissions.

- Vote du budget
- Instauration de la taxe GEMAPI.

20/Syndicats intercommunaux: Compte rendu.

- Projet LEADER : - Activité autour du cirque sur la zone de Maillac du 19 au 28 Avril.
 - Etude sur la cantine scolaire financé
- PNR : portage du projet se ferait par le PETR et non plus par le SMAGE
- Destination Pays d'Uzes pont du gard (remplace l'office de tourisme), premier conseil d'administration.
- SICTOMU : baisse de la TEOM de 0.4%, renforcement du parc de colonne.
- Syndicat du collège : Le maire annonce la construction du nouveau collège de Remoulins, ouverture prévue 2022. Cotisation 32.50 € par enfant.
-

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 22 h 00

